

FORMATION ATTESTATION DE COMPETENCES CONDUITE INTERNE - R489 CAT 3 & 4 - Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - Recyclage 1 jour - Présentiel

A l'issue de la formation le candidat sera capable de conduire en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté selon la Recommandation R489 de la CNAMTS.

Référence : LEV-AC-R489-C3-4-R-1J-P

Durée : 7h (1j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 3 semaines

Effectif maximal : 6 participants

Profil des apprenant(e)s

- Tout secteur d'activité
- Toute personne étant amenée à utiliser un équipement de travail servant au levage ou automoteur de manutention à conducteur porté
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- Avoir suivi une formation initiale ou recyclage de la même catégorie depuis moins de 5 ans (présenter son autorisation de conduite en cours de validité le jour de la formation)
- EN INTRA : mettre à disposition le matériel de levage de la catégorie concernée à jour de sa VGP (la signature de la convention de formation vaut engagement de ce prérequis notifié au point n°6)

Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte réglementaire de la manipulation d'un appareil de levage
- Connaître les équipements de protection individuelle
- Etre capable de conduire en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté selon la Recommandation R489 de la CNAMTS



Contenu de la formation

- ENSEIGNEMENT THEORIQUE :
 - Connaissances générales
 - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
 - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories d'autorisations de conduite
 - Notions élémentaires de physique
 - Stabilité des chariots de manutention
 - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
 - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
 - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté
- ENSEIGNEMENT PRATIQUE :
 - Prise de poste et vérification
 - Conduite et manœuvres
 - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant.e qualifié.e dans la catégorie présentée

Ressources techniques et pédagogiques

- **Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne**
- **LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note**
- **EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection**
- **EN INTRA : mise à disposition d'un espace de manœuvre dédié à la pratique et aux épreuves de test**
- **EN INTRA : mise à disposition du matériel de lavage client à jour des VGP**
- **Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)**

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Délivrance d'une attestation de stage et édition d'une autorisation de conduite délivrée sous la responsabilité de l'employeur selon le décret N° 98-1084 du 02 décembre 1998
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation
- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique (selon recommandation R489 de la CNAMTS)

